

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03385
Numéro SIREN : 797 725 702
Nom ou dénomination : 2CDE

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2018 sous le numéro de dépôt 3463

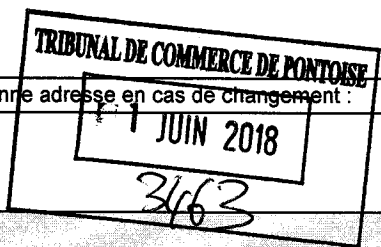


IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime),				cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C),				cocher la case	
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2CDE SASU 1 LES LARRIS ORANGE 95000 PONTOISE France		1 LES LARRIS ORANGE 95000 PONTOISE	
SIRET 79772570200014			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	



RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées INSTALLATIONS ELECTRIQUES Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28% *	Déficit	5 198
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
			PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquièmes)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 12052017 Lieu : PONTOISE Qualité : PRESIDENT Nom du signataire : M BETTACH MEHDI

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Si déposé néant, cochez la case

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j	
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Montant des sommes versées :					
			Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8	
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.								
M BETTACH MEHDI		2016	8 400					
1 LES LARIS ORANGE 95000 PONTOISE								

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 2CDE SASU Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 1 LES LARRIS ORANGE 95000 PONTOISE Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 7 9 7 7 2 5 7 0 2 0 0 0 1 4 Néant *

				Exercice N clos le,									
				3	1	1	2	2	0	1	6		
		Brut		Amortissements, provisions						Net			
		1		2						3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA											
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC									
	Frais de développement *	CX		CQ									
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	448	AG	448								
	Fonds commercial (1)	AH		AI									
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK									
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO									
	Constructions	AP		AQ									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 019	AS	1 048						972		
	Autres immobilisations corporelles	AT	18 746	AU	10 198						8 547		
	Immobilisations en cours	AV		AW									
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX		AY									
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT									
	Autres participations	CU		CV									
	Créances rattachées à des participations	BB		BC									
	Autres titres immobilisés	BD		BE									
	Prêts	BF		BG									
	Autres immobilisations financières *	BH		BI									
TOTAL (II)		BJ	21 213	BK	11 694						9 519		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM								
		En cours de production de biens	BN		BO								
		En cours de production de services	BP		BQ								
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS								
		Marchandises	BT		BU								
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW									
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 780	BY	5 780							
		Autres créances (3)	BZ	4 158	CA	4 158							
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC								
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD		CE								
Disponibilités		CF	25 668	CG	25 668								
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI									
	TOTAL (III)	CJ	35 606	CK	35 606								
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW											
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM											
Écarts de conversion actif * (VI)		CN											
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	56 819	IA	11 694						45 125		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :						CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise 2CDE SASU

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	9 623
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 351)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	7 472
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	8 850
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	58
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	13 438
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 307
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	37 653	
Écarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	45 125	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	37 654	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 2CDE SASU

Néant *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services* }	FD		FE	FF		
		FG	136 350	FH	FI	136 350	
		FJ	136 350	FK	FL	136 350	
	Chiffres d'affaires nets*				FR		
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	414	
	Autres produits (1) (11)				FQ	27	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	136 791	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	52 995	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	24 546	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 029	
	Salaires et traitements*				FY	44 609	
	Charges sociales (10)				FZ	13 077	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	5 443
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	2	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	141 700	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(4 909)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	288	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	288	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(288)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(5 198)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise 2CDE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 669	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 669	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI (669)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK (1 515)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 136 791	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 141 142	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN (4 351)	
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP
			- Crédit - bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1 414
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	671200 - PENALITES AMENDES		669	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

CADRE A										Désignation de l'entreprise : 2CDE SASU		Néant <input type="checkbox"/> *					
INCORP.	CADRE A	IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations						
											Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
										1	2		3				
		Frais d'établissement et de développement TOTAL I								CZ		D8		D9			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II								KD	448	KE		KF			
CORPORELLES		Terrains								KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9						KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1						KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2						KP		KQ		KR			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3				2 019	KS		KT		KU			
		Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV		KW		KX			
		Matériel de transport *							5 917	KY		KZ		LA	9 340		
		Matériel de bureau et mobilier informatique							3 489	LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG				
		Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ			
		Avances et acomptes								LK		LL		LM			
		TOTAL III								LN	11 424	LO		LP	9 340		
	FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T		
		Autres participations								8U		8V		8W			
		Autres titres immobilisés								IP		IR		IS			
		Prêts et autres immobilisations financières								IT		IU		IV			
		TOTAL IV								LQ		LR		LS			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	11 873	ØH		ØJ	9 340			
CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
										1	2		3		4		
INCORP.		Frais d'établissement et de développement TOTAL I								IN		CØ		DØ		D7	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II								IO		LV		LW	448	IX	
CORPORELLES		Terrains								IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre								IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui								IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions								IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT		MJ		MK	2 019	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers								IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport								IV		MP		MQ	15 257	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier								IW		MS		MT	3 489	MU	
		Emballages récupérables et divers*								IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes								NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III								IY		NG		NH	20 765	NI		
FINANCIÈRES		Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations								IØ		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés								I1		2B		2C		2D	
		Prêts et autres immobilisations financières								I2		2E		2F		2G	
		TOTAL IV								I3		NJ		NK		2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		ØK		ØL	21 213	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 2CDE SASU Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	448	PF		PG		PH	448
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	711	QA	336	QB		QC	1 048
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	3 470	QI	4 025	QJ		QK	7 495
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 622	QM	1 082	QN		QO	2 703
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	5 803	QV	5 443	QW		QX	11 246
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	6 251	ØP	5 443	ØQ		ØR	11 694

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)
						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARIÉES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6R
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF		
	UG		UH		
	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		2CDE SASU		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	5 780	5 780		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 515	1 515	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 643	2 643	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
	Charges constatées d'avance		VS				
TOTAUX			VT	9 938	9 938	VV	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	8 850	8 850		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	13 438	13 438			
Personnel et comptes rattachés		8C	1 321	1 321			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 749	13 749			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	238	238		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	58	58			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	37 654	37 654		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	15 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	58
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 150	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *	à réintégrer :
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		669
	Amendes et pénalités	WJ	669	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
------------	---	----	--	----

RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	
		- imposées aux taux de 0 %	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme	
		- Plus-values soumises au régime des fusions	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I		WR	669
----------------	--	----	-----

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	
		- imposées au taux de 0 %	
		- imposées au taux de 19 %	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	
		2A	

Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.

Majoration d'amortissement*

Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entrprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entrprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotés (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI
---	---	----	---	----

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

TOTAL II		XH	5 866
-----------------	--	----	-------

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)		XI
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN
			XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise <u>2CDE SASU</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	5 198
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	5 198

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓	↓	
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>2CDE SASU</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	9 664	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(40)		Dividendes		ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE						
					Report à nouveau	ZF						
	TOTAL I	ØF	9 623			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			9 623		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7			YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier									YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus									YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance									YT	4 785	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8			XQ		
	— Personnel extérieur à l'entreprise									YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	6	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES			ST	19 755	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	24 546	
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	617
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						ZS			9Z	412		
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	1 029		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée									YY	14 581	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	13 999	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2016)*									ØB	35 879	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*									ØS		
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)									YP	3	
	— Effectif affecté à l'activité artisanale									RL		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*						XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) <small>Si oui cocher 1 sinon 0</small>		ZR
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG		
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : 2CDE SASU

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
			19%	15 % ou 16 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑦)		⑫				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)		⑬	(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19%		⑭				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : 2CDE SASU

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ^❶ ou 16 % ^❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ^❸	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ^❹	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter <small>col. π = κ + λ + μ + ν + ρ</small>
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
❶		❷	❸	❹	❺	❻	π
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>2CDE SASU</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

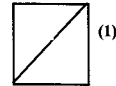
EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : 2CDE SASU		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		OA	
Production vendue - Biens		OB	
Production vendue - Services		OC	
Production stockée		OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 1		OM	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		ON	
Variation de stocks (marchandises)		OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale		OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
TOTAL 2		OJ	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Période de référence	GY du	GZ au	
Date de cessation		HR	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 6

N° SIRET 7 9 7 7 2 5 7 0 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2CDE SASU

ADRESSE (voie) 1 LES LARRIS ORANGE

CODE POSTAL 95000 VILLE PONTOISE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) M Nom patronymique BETTACH Prénom(s) MEHDINom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 200

Naissance : Date 03081986 N° Département 95 Commune PONTOISE Pays FR

Adresse : N° 1 Voie LES LARRIS ORANGE

Code Postal 95000 Commune PONTOISE Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

 (1)Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 7 9 7 7 2 5 7 0 2 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2CDE SASU

ADRESSE (voie) 1 LES LARRIS ORANGE

CODE POSTAL 95000 VILLE PONTOISE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2CDE SASU

**Société Par Actions Simplifiée à associé Unique au capital de
2 000 euros**

**Siège social : 1 Les Larris Orange
95000 PONTOISE**

R.C.S PONTOISE B 797 725 702

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE GERANT

du 27 mai 2017 à Pontoise

Le soussigné Mr BETTACH Mehdi associé unique et président de la société SASU 2CDE a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice

Il a pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION :

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui se traduisent par un déficit comptable de 4 351 euros.

Il approuve les opérations traduites dans ces compte.

MB

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à -4 351 euros de la manière suivante:

Au compte report à nouveau la somme de..... - 4 351 euros

TROISIEME DECISION :

L'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION :

L'associé unique, en application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, déclare avoir conclu ou exécuté les conventions réglementées suivantes :

- *Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé :*

il n'a été conclu aucune convention de ce type au cours de l'exercice écoulé.

- *Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et qui se sont continuées lors de l'exercice écoulé :*

il n'a été poursuivi aucune convention de ce type au cours de l'exercice écoulé.

De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.



2CDE SASU

Société Par Actions Simplifiée à associé Unique au capital de
2 000 euros

Siège social : 1 Les Larris Orange
95000 PONTOISE

R.C.S PONTOISE B 797 725 702

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2016

I- Activité de la société au cours de l'exercice écoulé, et résultat à affecter :

L'activité de la société au cours du dernier exercice écoulé se décompose comme suit :

L'activité se traduit par un chiffre d'affaires hors taxes de 136 350 euros.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 136 791 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice écoulé s'élèvent à 141 700 euros, prenant en compte

Achats de matières premières pour 52 995 euros

Autres achats et charges externes pour 24 546 euros

Impôts, taxes et versements assimilés pour 1 029 euros

Salaires et traitements pour 44 609 euros

Charges sociales pour 13 077 euros

Dotations aux amortissements pour 5 443 euros

Autres charges pour 2 euros

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice écoulé à – 4 909 euros.

MB

Le résultat financier de la société se décompose comme suit :

Le total des produits financiers s'élève à 0 euros

Les charges financières de la société se sont élevées à 288 euros

Compte tenu des charges et des produits financiers, le résultat financier de la société est déficitaire de 288 euros.

Le résultat exceptionnel de la société s'élève à - 669 euros.

Les comptes de l'exercice en prenant en compte de ce résultat exceptionnel se soldent par un déficit net comptable de 4 351 euros.

II- Bilan de la société :

L'actif immobilisé de la société ressort à 9 519 euros, composé notamment des immobilisations corporelles pour 9 519 euros.

L'actif circulant de la société ressort à 35 606 euros, composé notamment de disponibilités pour 25 668 euros.

Structure des capitaux propres :

Le résultat net comptable de l'exercice ressort à - 4 351 euros, et compte tenu de ce résultat les capitaux propres se décomposent comme suit :

Capital social :	2 000 euros,
Réserve légale :	200 euros,
Report à nouveau :	9 623 euros,
Résultat de l'exercice :	-4 351 euros,
Total capitaux propres :	7 472 euros.
Pour l'exercice précédent les capitaux propres de la société s'élevaient à :	
Capital social :	2 000 euros,
Réserve légale :	200 euros,
Report à nouveau :	9 664 euros,
Résultat de l'exercice :	-40 euros,
Total capitaux propres :	11 824 euros.

Les capitaux propres ont donc diminués.

A la clôture de l'exercice le total du bilan de la société s'élevait à 45 125 euros.

MB

III- Activité de la société en matière de recherche et de développement :

L'entreprise est constamment à la recherche de nouvelles méthodes pour l'exploitation de son appareil productif. Outre la recherche de toujours plus d'efficacité pour satisfaire ses partenaires et ses clients, aucune activité particulière de recherche et développement n'est engagée dans la société.

IV- Dépenses somptuaires soumises à des réintégrations : Article 223 quater du Code général des impôts :

Il est signalé qu'aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

V- Événements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé :

Aucun éléments significatifs n'est intervenus.

VI- Activités des filiales de la société :

L'article L.223-6 du Code de commerce prévoit que lorsqu'une société a pris, au cours d'un exercice, une participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société ou s'est assuré le contrôle d'une telle société, il en est fait mention dans le rapport présenté aux associés sur les opérations de l'exercice et, le cas échéant, dans le rapport des commissaires aux comptes.

Il vous est indiqué que notre société n'a pris aucune participation, dans aucune société, civile ou commerciale, au cours de l'exercice écoulé.

La société n'ayant aucune filiale ou participation dans des sociétés civiles ou commerciales, aucune activité n'est à signaler.

VII- Événements importants intervenus entre la clôture de l'exercice et la rédaction du rapport de gestion :

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport de gestion.

IIIX- Distributions de dividendes déjà intervenues au titre des 3 exercices précédents

Il vous est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices il n'a pas été distribué de dividendes.

MB

IX- Évolution de l'activité de la société :

Compte tenu de l'activité de l'exercice écoulé et des premiers mois d'activités nous pouvons dire que l'activité se poursuit dans les mêmes conditions.

X- Proposition d'affectation du résultat :

Il vous est proposé d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 4 351 euros de la manière suivante :

- En report a nouveau : - 4 351 euros

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.